

Crise du solaire photovoltaïque :

Une nouvelle fois le gouvernement tente d'enterrer la filière

Communiqué de presse - 28/02/2025

Nous, associations, collectifs citoyens, coopératives citoyennes et acteurs de la filière nous mobilisons pour alerter concernant le projet, porté par le gouvernement, d'évolution du cadre réglementaire qui détermine le développement de l'énergie solaire photovoltaïque en France.

L'arrêté tarifaire, dit S21, qui fixe chaque trimestre les tarifs d'achat de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques ainsi que le montant des primes d'autoconsommation, dans le cadre du dispositif dit « d'obligation d'achat », affiche des baisses régulières depuis août 2023.

Mais l'annonce ministérielle du 13 février 2025 porte un coup décisif aux tarifs d'Obligation d'Achat pour les installations inférieures à 500 kWc et particulièrement les petites installations (moins de 9 kWc) et celles comprises entre 100 et 500 kWc, avec effet rétroactif au 1er février 2025. On peut s'attendre aux mêmes conséquences que celles observées en 2010 à l'occasion du "moratoire", c'est à dire :

- l'arrêt brutal de la dynamique de déploiement des capacités solaires photovoltaïques
- l'effondrement d'une filière qui renaissait depuis quelques années et donc des dépôts de bilan par centaines
- la faillite de la plupart des petites et moyennes entreprises qui maillent le territoire, et le licenciement des salariés formés qui seront mis au chômage
- le risque de voir à nouveau des centaines de propriétaires de petites installations photovoltaïques privés de leur installateur, et donc sans réponse en cas de panne, de leur onduleur notamment
- la remise en question d'une souveraineté énergétique, à laquelle le photovoltaïque contribue

Sauvons le solaire !

Le photovoltaïque exploite un gisement abondant, gratuit, inépuisable, décarboné et indépendant. Autant de qualités indispensables dans un contexte de tensions diplomatiques et énergétiques comme celui que nous connaissons actuellement.

Cette technologie mature renforce la souveraineté des territoires, car un maillage cohérent d'installations vient en appui des capacités du réseau et permet d'alléger le stress qui pèse sur lui. En effet, la production photovoltaïque peut apporter des services au réseau électrique tels que ; son effacement, ou mieux l'écrêtage de la puissance appelée par les bâtiments à la pointe ou encore l'aide au réglage de la tension.

Le photovoltaïque représente 67 000 emplois au niveau national pour un chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros. Ces dernières années, la compétitivité de la production photovoltaïque fait de cette électricité la moins chère du marché. Ce qui est particulièrement le cas pour les petites centrales en toitures ou en ombrières, souvent détenues par des citoyens à travers des projets individuels ou collectifs. Ce sont justement ces centrales qui sont visées par la réduction des tarifs de l'Obligation d'Achat.

Il est donc primordial d'apporter une vision durable et de long terme aux porteurs de projets et à l'ensemble des acteurs de la filière en maintenant des tarifs d'achat à un prix suffisamment attractif pour maintenir la viabilité économique des projets.

Les associations, les collectifs citoyens, les coopératives citoyennes et l'ensemble des acteurs de la filière se mobilisent pour alerter les élus locaux en espérant qu'ils s'en fassent l'écho auprès du gouvernement.

Contacts :

Solaire en Nord, tél : 07 44 40 28 13 ; mail : contact@solaire-en-nord.fr

EnergETHIC, tel : 07 44 40 01 26 ; mail : energethic@mailoo.org

Structures signataires :



Pour en savoir plus :

- <https://solaire-en-nord.fr/2025/02/19/situation-de-crise-quel-avenir-pour-le-solaire-photovoltaïque-residentiel/>
- Livre blanc du Collectif de défense du photovoltaïque CDPF
- Communiqués de presse Enerplan
 - o <https://www.enerplan.asso.fr/moratoire-en-vue-pour-le-solaire-en-toiture>
 - o <https://www.enerplan.asso.fr/les-actualites-du-marche-de-l-energie-solaire>